

Image not found or type unknown



Réservation construction immobilière

Par **sixtrus**, le **28/10/2008 à 10:55**

bonjour, j'ai fait une réservation d' une construction neuve avec un versementrn d'argent de 5% et j'ai obtenu le pret auprès des banques , je n'ai pas encoresigné chez le notaire .rnmauvaise nouvelle , je viens d'etre licencié puis je annuler la vente et récupérer mon dépôt de garantie merci pour vos réponsesrncordialement